

unibail-rodamco

Paris, Schiphol, le 30 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Unibail-Rodamco SE : Versement le 10 mai 2010 d'une distribution de 8,00 € par action prélevé sur le poste "prime d'apport" - Renouvellement des mandats de deux membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Unibail-Rodamco SE réunie le 28 avril 2010* a approuvé les comptes 2009 et décidé une **distribution de 8 € par action** par prélèvement sur le poste "prime d'apport".

La date de détachement interviendra le 5 mai 2010. Date d'arrêté des positions : 7 mai 2010.

La mise en paiement interviendra le **10 mai 2010**.

Les ratios d'ajustement de la parité des titres donnant accès au capital existant seront rendus publics le 5 mai 2010 par communiqué de presse après clôture de bourse et le 7 mai 2010 par avis au BALO et dans la presse en France et aux Pays-Bas.

Les actions Unibail-Rodamco SE sont cotées et négociées sur les marchés Euronext Paris et Euronext Amsterdam de NYSE Euronext.

L'Assemblée Générale a par ailleurs procédé au renouvellement des mandats de membre de Conseil de Surveillance de MM. François Jaclot et Frans Cremers. Le Conseil de Surveillance réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a réélu M. François Jaclot aux fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance et Président du Comité d'Audit et M. Frans Cremers, membre du Comité d'Audit.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Media

Maxence Naouri

+33 1 53 43 75 47

Relations Investisseurs

Fabrice Mouchel

+33 1 53 43 73 03

Anne-Sophie Sancerre

+33 1 76 77 57 17

* Le résultat des votes des résolutions est disponible sur le site internet www.unibail-rodamco.com